

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU 7 MARS 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le 7 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Jacqueline LAUSTRIAT, Maire.

PRESENTS : MM et Mmes Jacqueline LAUSTRIAT, Thierry DUPONT, Daniel MATRAT, Flore HERVÉ, Mathilde FOURNIER, Isabelle TAIN, Alain GUILLON, Hervé COZENOT et Franck TAIN.

ABSENT(S) EXCUSE(S) : Hervé LASSOT, David SOUFFERANT

Alain GUILLON a été nommé(e) secrétaire de séance.

Convocation du 24 février 2022.

Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal d'approuver le procès-verbal du 31 janvier 2022, lequel est approuvé à l'unanimité.

1° et 2°) Approbation et vote du Compte de Gestion et Administratif de l'exercice 2021

Sous la présidence d'un conseiller municipal, le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2021 – commune – sont présentés et font ressortir les résultats suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Recettes réalisées	236 615.43€
Dépenses réalisées	195 169.57€
soit un résultat ☞ excédent de fonctionnement 2021	41 445.86€

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Recettes réalisées	151 456.39€
Dépenses réalisées	120 144.60€
soit un résultat ☞ excédent d'investissement 2021	31 311.79€

A l'unanimité des membres présents :

- Madame le Maire et les 8 conseillers municipaux présents délibèrent pour le vote du compte de gestion avec 9 voix POUR,
- Et pour le vote du compte administratif les 8 conseillers municipaux présents, Madame le Maire s'étant retiré au moment du vote de celui-ci, délibèrent soit 8 voix POUR et clôturent les résultats de l'exercice 2021.

3°) Demande d'aide financière auprès du Conseil Départemental dispositif 'amendes de police'

Madame le Maire présente un devis à l'assemblée concernant la fourniture de panneaux de signalisation routière, le devis s'élève à 552.50€ HT soit 663.00€ TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police sur l'exercice 2022

☞ concernant l'achat de panneaux de signalisation routière pour un coût total de 552.50€ HT soit 663.00€ TTC.

4°) Vote des subventions à octroyer aux divers associations et organismes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents

- **REFUSE** d'attribuer les subventions suivantes :

	EXERCICE 2022 En €
AUTRES ASSOCIATIONS	
« DDEN »	0.00
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	
Lycée agricole privé E. Gautier RESSINS : un élève	0.00

Question(s) diverse(s)

⇒ Madame le Maire présente et/ou informe et/ou rend compte à l'assemblée :

- Pose du chauffe-eau à la mairie devis électricité 195.33€HT soit 233.40€TTC, oui unanime pour la réalisation des travaux ;
- Entretien du tracteur tondeuse ➤ devis entretien/réparations 837.65€HT soit 853.13€TTC coût hors main d'œuvre, demander une révision du devis ;
- Accessibilité des lieux publics : salle polyvalente ➤ suite aux travaux ayant été réalisés il faut l'obtention d'une attestation de conformité établie par un vérificateur expérimenté, présentation des offres de prix et le devis de la société APAVE a été retenu pour un montant de 200€HT soit 240€TTC ;
- Raccordement électrique du local technique : repoussé au 23.03.2022 ;
- Maire + adjoints : invitation du président du conseil départemental pour une rencontre cantonale ;
- Réunion du SICTOM à Bayet mardi 08.03.2022 ;
- PLUi : jeudi 10.03.2022, madame GAY de la communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire est venue présenter le projet à madame le Maire ;
- Budget 2022 : prévoir une ligne budgétaire 'récompense brevet des collèges' ;
- Prévoir le remplacement de l'adjoint technique (entretien des bâtiments) pendant la période estivale ;
- Campagne de ramonage : Le petit ramoneur Savoyard sera présent sur la commune les 5 et 6 septembre 2022, s'inscrire en mairie ;
- Tecknyscène : devis tableau des maires 64€ TTC, accord unanime pour la production du tableau ;
- Participation au dernier conseil d'école ainsi que du départ de la remplaçante de l'enseignante, Mme PAPON, très appréciée durant les 6 mois passées à l'école de Luneau ;
- Réunion association 'Vouzance et Loire' : marche à St Léger sur Vouzance le 9 avril 2022 (repas le soir sur inscription) et autre marche prévue le 8 octobre 2022 à Molinet ;
- Réunion de l'association 'Val Libre Culture et patrimoine' ;
- M. le Maire de Neuilly en Donjon fait part du passage sur sa commune le 25.05.2022 de l'association 'petite traversée pour Maé' ;
- Centre Social 'La Farandole' : soirée jeux vendredi 1^{er} avril à partir de 19h à la salle polyvalente ouvert à tous (petits et grands) ;
- Le Centre Social fait part de la mise en place de la réception des dons pour l'Ukraine : le CM décide de remettre un chariot de courses de premières nécessités d'une valeur de 150€ (environ) ;
- Bureau de vote des 10 et 24 avril 2022 : **ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

BUREAU DU 10 AVRIL 2022

8h – 12h00	Jacqueline LAUSTRIAT	Hervé COZENOT	Franck TAIN
12h00 - 15h30	Thierry DUPONT	Mathilde FOURNIER	Flore HERVÉ
15h30 – 19h	Daniel MATRAT	Isabelle TAIN	Alain GUILLON

BUREAU DU 24 AVRIL 2022

8h – 12h00	Jacqueline LAUSTRIAT	Daniel MATRAT	Alain GUILLON
12h00 - 15h30	Hervé LASSOT	Mathilde FOURNIER	Flore HERVÉ
15h30 – 19h	Thierry DUPONT	Isabelle TAIN	David SOUFFERANT

⇒ M. Daniel MATRAT rend compte de ses participations aux réunions avec la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire : conseil communautaire et CRTE (Contrat de Relance Transition Ecologique).

Madame le Maire lève la séance à 22H45.